



**GARANTIE
À VIE**

**Faites confiance une fois.
Profitez-en toute votre vie.**



StrongMax 16/18
avec garantie à vie.

Faites confiance une fois. Profitez-en toute votre vie.



Que signifie concrètement la garantie à vie ?

La garantie à vie garantit le remplacement gratuit des composants défectueux de la gamme de coulisses StrongMax 18 et 16 en cas de défaillance due à un défaut de matériau ou de fabrication. Cette garantie est valable pendant toute la durée de vie du premier meuble dans lequel les produits de la gamme StrongMax sont utilisés. Cela signifie que si les produits sont réinstallés dans un autre meuble, la garantie à vie cesse d'être valable. Si, pendant la durée de validité de la garantie, le produit n'est plus disponible, nous livrons automatiquement un autre produit de remplacement adéquat.

✓ **La garantie à vie s'applique à toutes les commandes StrongMax passées à partir du 1er janvier 2025.**

À quoi exactement la garantie peut-elle être utilisée ?

- Fonctionnalité des tiroirs (bruit, amortissement défectueux, frottement lors du mouvement, mauvais fonctionnement de l'ouverture ou de la fermeture, etc.)
- Les côtés, ou plutôt le fonctionnement du réglage de la façade, la fixation au tiroir, le fonctionnement de la fixation du support arrière.
- Les ferrures frontales, les fissures apparues au fil du temps sans utilisation d'une force excessive, les vis de réglage cassées sans utilisation d'une force excessive, qui ne tiennent pas dans les côtés.

Dans quels cas ne peut-elle pas être utilisée ?

- Le meuble lui-même, son matériau ou la qualité de sa fabrication.
- Les tiroirs endommagés par une installation incorrecte, une charge excessive ou une utilisation contraire à leur destination initiale.
- Les côtés rayés ou autrement endommagés par une utilisation normale ou un choc
- Le remboursement des frais de démontage, de montage et de tout autre travail et transport connexes.

Comment faire valoir la garantie à vie ?

La réclamation est déposée par le propriétaire du meuble auprès de son fabricant, qui la transmet ensuite à Démos trade ou au revendeur auprès duquel StrongMax a été acheté.



Comment procéder si vous n'êtes pas client de Démos trade ?

- Démontez les tiroirs défectueux.
- Envoyez-les / remettez-les physiquement, accompagnés d'une lettre décrivant le défaut / d'un rapport écrit sur le défaut, à l'entreprise auprès de laquelle vous avez acheté les tiroirs (fabricant de meubles, revendeur, etc.).
- Si cette entreprise n'existe plus, contactez le service clientèle de Démos trade, où nous conviendrons de la marche à suivre.

Comment procéder si vous êtes client de Démos trade ?

- Utilisez le formulaire de réclamation prédéfini disponible sur notre site web (Réclamations | Démos24Plus).
- Nous viendrons chercher la pièce StrongMax faisant l'objet de la réclamation dans les plus brefs délais.
- Nous examinerons la réclamation et, si nous la jugeons justifiée au regard de la garantie à vie, nous vous enverrons un nouveau produit à votre adresse.
- Les frais de livraison du produit à notre adresse sont à votre charge, mais nous prenons en charge les frais de retour si la réclamation est acceptée.
- Son remplacement se fait ensuite en accord avec votre client.

Combien de temps dure le traitement ?

Le processus de réclamation a une durée d'évaluation standard de 30 jours.

Pourquoi pouvons-nous faire confiance aux produits StrongMax 16 et 18 ?

Afin de garantir une qualité maximale et une longue durée de vie des produits, nous avons effectué des tests selon les normes industrielles les plus strictes :

- Nos glissières sont testées selon les normes TÜV, voir annexe 1.
- Les tests ont été effectués directement en notre nom et portent sur la charge, le nombre de cycles et la résistance.



Toute la quincaillerie pour l'agencement

Démos trade, a.s., Škrobálkova 630/13, 718 00 Ostrava-Kunčičky
Service clientèle : T +420 556 684 310 E export@demost-trade.com